



ADMISSION CAFERUIS DEMANDE D'ALLÈGEMENT DE FORMATION

à compléter par le candidat, case à cocher selon la situation

Nom et prénom du candidat :

Diplôme obtenu (copie à l'appui) :

Nombre d'années d'expériences professionnelles (certificats de travail à l'appui) dans :

- le secteur de l'action sociale ou médico-sociale :
- une fonction d'encadrant :

Situation du candidat	Formation théorique	Formation pratique
<p>Les candidats en situation d'emploi :</p> <p><input type="checkbox"/> Qui justifient d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L 451-1 du Code de l'action sociale et de la famille.</p> <p><input type="checkbox"/> Qui justifient d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III figurant au Livre 3 de la 4^{ème} partie de la Santé publique</p>	<p><input type="checkbox"/> 70 heures sur l'U.F.2 « Expertise technique »</p>	<p><input type="checkbox"/> 210 heures</p>
<p>Les candidats en situation d'emploi dans un établissement ou service social ou médico-social :</p> <p><input type="checkbox"/> Qui justifient d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II, qui sanctionne une <u>formation dans le domaine de l'intervention sociale</u></p> <p><input type="checkbox"/> Qui justifient d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à 2 ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et <u>de 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'action sociale ou médico-sociale ou de 3 ans d'expérience dans une fonction d'encadrant.</u></p>	<p><input type="checkbox"/> 70 heures sur l'UF 2 « Expertise technique »</p>	<p><input type="checkbox"/> 210 heures</p>
<p><input type="checkbox"/> Les candidats titulaires d'un diplôme au moins de niveau III sanctionnant une formation dans le domaine de la gestion administrative ou budgétaire.</p>	<p><input type="checkbox"/> 28 heures sur l'UF 4 « Gestion administrative et budgétaire »</p>	

Date et signature du candidat :

Accord du responsable de formation (date et signature) :